

# LUXEMBOURG

## L'ACTIVITÉ DES BIBLIOTHÈQUES DE L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG

par M. ROBERT STUMPER

Président de l'Association d'éducation populaire, Esch.-s.-Alz.

Les bibliothèques de l'Association d'éducation populaire du Luxembourg n'ont pas seulement pour but le développement intellectuel de la population ouvrière et la lutte contre la littérature de qualité douteuse, elles veulent encore être les centres de propagande de toutes les idées humanitaires, pouvant aider à la solution des grands problèmes sociaux, qui se posent devant nous.

Les fonds dont dispose notre Association pour la création de ses bibliothèques, sont presque entièrement dus à l'initiative privée. 4.000 membres répartis en 15 sections dans le pays entier, dont 9 dans les centres industriels du bassin minier, paient de 10 à 15 francs de cotisation annuelle; les chômeurs ont accès gratuit à nos bibliothèques et à nos conférences. Les subventions de l'Etat et des communes sont à peu près nulles, comparées à celles allouées par exemple aux sociétés sportives. L'insuffisance des moyens financiers est pour nos efforts le plus grand obstacle; il y a une autre chose encore: les principes de démocratie, de liberté de conscience, de neutralité absolue envers les confessions et les partis politiques, qui sont à la base de notre activité, inspirent aux organisations confessionnelles une attitude extrêmement réservée.

Les bibliothèques de l'A.E.P., comme toutes les institutions cul-

turelles de notre pays, ont porté, dès leur naissance, l’empreinte de notre situation géographique. Le Luxembourg est un pays bilingue; la plupart de ses habitants savent lire et écrire l’allemand et le français. Environ deux tiers de nos livres sont de langue allemande, un tiers de langue française, une littérature spécifiquement nationale nous faisant à peu près complètement défaut. Dès sa création, notre Association a vu dans la diffusion des chefs-d’oeuvre de langue française un de ses principaux devoirs.

A l’heure actuelle, les 15 sections de l’A.E.P. (3 sections nouvelles sont en voie de création) possèdent 30.520 livres, dont 65 % de romans et de récits, 15 % concernant l’histoire et les sciences politiques et sociales, 15 % les sciences naturelles et techniques, 5 % des œuvres éducatives, pédagogiques, d’hygiène et de culture physique. Nos bibliothèques contiennent, bien entendu en rapport avec leur importance numérique, les ouvrages marquants de toute tendance, quelle qu’elle soit. On peut se faire une idée de l’activité de nos bibliothèques en notant qu’en 1935, 3.220 lecteurs dont, malheureusement, la classe ouvrière ne forme qu’un pourcentage assez restreint (ouvriers et employés de rang moyen: 62 %) empruntaient 104.220 livres. De ce nombre, 20 % étaient des ouvrages historiques ou d’économie politique, 17 % des livres de sciences naturelles et techniques, 60 % des romans ou des récits.

Les conférences d’écrivains réputés sont, pour nos bibliothèques, le meilleur moyen de propagande. Nous ne manquons jamais de signaler sur les invitations envoyées pour ces soirées à tous nos lecteurs, les principaux ouvrages du conférencier. L’expérience nous prouve, qu’à chacune de ces occasions, le nombre des lecteurs s’accroît sensiblement.

Des conférences avec projections sur des sujets dont nos bibliothèques possèdent des ouvrages, sont organisées par nous pendant l’hiver; des comptes rendus paraissent dans les journaux sympathisants, avec toujours la mention, que quiconque désirant une plus ample documentation sur le sujet, la trouvera dans nos bibliothèques.

Nous invitons périodiquement nos membres à participer à un

concours de récits avec prix en espèces. Les meilleurs ouvrages sont édités et publiés par nos soins. Des prix en livres récompensent à la fin de l'année les meilleurs lecteurs.

Faut-il ajouter, que tous les prêts sont gratuits?

Les locaux affectés à nos bibliothèques laissent encore beaucoup à désirer. Aucune n'est installée dans un bâtiment spécial, ni ne possède de salle de lecture. La plupart sont installées dans des salles appartenant aux communes, une des rares faveurs que nous accordent ces administrations. Tous nos livres sont prêtés à domicile. Nos bibliothécaires travaillent pour la plupart à titre bénévole et en dehors de leurs heures de travail; voilà pourquoi nos bibliothèques ne peuvent être ouvertes que de deux à trois fois par semaine et pour un temps limité (2 à 3 heures). En vue d'une meilleure et plus rapide évolution des opérations de prêt, des catalogues sont à la disposition de nos lecteurs à des prix très modiques.

Il est naturellement du devoir du bibliothécaire, de corriger et de guider le choix des lecteurs en leur conseillant la lecture qui correspond le mieux à leurs connaissances et à leurs besoins. Comme, malheureusement, notre budget ne nous permet pas d'avoir des bibliothécaires ayant passé par un enseignement spécial, notre Association a cherché à combler cette lacune en créant un poste de bibliothécaire général, qui a le devoir de compléter l'instruction des bibliothécaires en ce qui concerne les méthodes de travail et l'achat des livres. Il dirige aussi la bibliothèque centrale, où les sections, qui ne possèdent qu'un nombre restreint de volumes, peuvent emprunter pour un temps limité les ouvrages qui leur font défaut. Un projet est à l'étude pour la création d'une bibliothèque ambulante, qui nous permettra d'organiser plus rationnellement ce service d'entr'aide et de desservir les petites agglomérations les plus éloignées.

Depuis sa fondation, en 1898, l'A.E.P. du Luxembourg n'a cessé d'apporter tout son dévouement à la cause de l'instruction post-scolaire des travailleurs, elle a été à la base des efforts pour la création des bibliothèques communales et scolaires existantes, et ses conférences sont le plus puissant stimulant de la vie culturelle de notre pays. Elle continuera ses efforts.

---

**IN:** Mission sociale et intellectuelle des bibliothèques populaires : son organisation, ses moyens d'action / [éd:] Société des Nations, Institut International de Coopération Intellectuelle. - Paris : Institut Internat. de Coop. Intellectuelle, 1937. - p. 382-384. - (Dossiers de la coopération intellectuelle)